

## Description de poste

### DIRECTEUR.RICE DE LA PRODUCTION ARTISTIQUE

---

#### **1. MISSION GENERALE**

Responsable de l'élaboration du planning général des productions en veillant à la bonne mise en œuvre des différentes productions, de la coordination de toutes les activités artistiques de l'Opéra national du Rhin, et assiste le Directeur général dans la programmation artistique.

---

#### **2. RATTACHEMENTS HIERARCHIQUES**

Sous la responsabilité directe du Directeur Général

---

#### **3. MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES**

##### **Etablissement du planning général de la saison :**

- en fonction des productions définies par le Directeur général et du choix des équipes de productions, est responsable de l'établissement du planning général et du déroulement des activités au courant de la saison
- centralise, supervise et suit les activités de l'Opéra
- pour cela, s'informe auprès des différentes structures en liaison avec l'Opéra (théâtres d'accueil, orchestres, théâtre alsacien...) des contraintes de disponibilités
- tient compte de contraintes particulières liées à la programmation même (éviter les alternances, dates particulières,...)
- prend contact avec le metteur en scène, chef d'orchestre et artistes afin de s'assurer des disponibilités en lien avec le responsable de l'administration artistique
- supervise et contrôle la gestion du planning des salles

##### **Préparation et gestion de production :**

- centralise toutes les informations autour des activités de l'Opéra tant techniques qu'artistiques, coordonne et organise ces activités avec la direction technique
- coordonne les plannings de tous les services : centralise et diffuse l'information concernant toutes les activités se déroulant dans les lieux où se produit l'Opéra
- planifie et coordonne les composantes artistiques participant aux activités de l'Opéra
- en relation avec la responsable de l'administration artistique et le secrétariat de production il fait préparer les convocations pour les artistes au moins quinze jours avant le début des répétitions.
- assure les contacts et le suivi avec le générique ou l'équipe de production pendant la période de production
- est en relation avec les orchestres et assure le suivi de leur planning en relation avec les ressources musicales
- en accord avec le Directeur général, organise le dépôt des maquettes et en informe toutes les personnes concernées.
- prépare les plannings de répétitions. Il/elle dirige l'équipe des régisseurs et assure le lien entre cette équipe et les intervenants sur un spectacle
- en relation avec le secrétariat de production et le secrétariat de rédaction, élabore les feuilles de route et en assure la relecture avant impression.
- diffuse les informations relevant de la production à toutes les personnes concernées, notamment la direction administrative, la direction technique et le service de la communication
- coordonne les tournées de l'Opéra national du Rhin.

##### **Soutien à la programmation artistique :**

- assiste et conseille le Directeur général dans le domaine de la programmation et du casting,
- effectue certaines missions de prospection artistiques (auditions à l'extérieur, voyages prospectifs, etc.) que le Directeur général lui délègue.
- s'assure du bon déroulement des répétitions et de l'exploitation des productions, et tient informé le Directeur général
- travaille en lien permanent avec la Responsable de l'administration artistique
- assure des services de direction artistiques en l'absence du Directeur général, et notamment au moment des spectacles à Strasbourg, Colmar et Mulhouse.

##### **Direction des services artistiques :**

- Responsable de la gestion du cadre des chœurs :
  - supervise le travail de la régie des chœurs.
  - contrôle et signe le plan de travail établi par la régie des chœurs pour les artistes du chœur permanent et chœurs supplémentaires

- gère les contrats des chœurs supplémentaires et budget
- Supervise les activités des chefs de chant :
  - gère l'équipe des chefs de chant
  - contrôle et signe le plan de travail des chefs de chant établi par la régie des chœurs pour les chefs de chant permanent et supplémentaires
- Supervise la régie de scène :
  - est responsable de l'équipe des régisseurs (Opéra studio, régisseur de scène), du régisseur général ainsi que de la supervision de leur travail.
  - de la répartition des régisseurs sur les différentes productions, et du suivi et contrôle de leurs plannings prévisionnels de travail
- Gère la cellule de l'Opéra studio :
  - de l'établissement du planning général de la saison, des plannings par productions, logistique des concerts et des spectacles, demandes de salle à la direction de la Comédie de l'Est à Colmar
- Gère le service des ressources musicales

### **Compétences et qualités requises :**

Formation artistique, musicale, en management culturel, avec une expérience professionnelle confirmée dans le domaine

#### Compétences :

- Connaissance artistique avérée, de la musique et de l'art lyrique en particulier
- Maîtrise de l'anglais indispensable, la pratique de l'allemand serait souhaitée
- Maîtrise des outils bureautiques classiques

#### Qualités :

- Excellentes qualités relationnelles, de négociation et savoir faire preuve de diplomatie
- Sens de l'organisation, d'anticipation et de gestion des priorités
- Rigueur et capacité à travailler dans l'urgence
- Très grande disponibilité en lien avec le secteur d'activité et le poste

*Merci de faire parvenir votre candidature (lettre de motivation et CV) pour **le 09 Février 2020***

*à Monsieur le Directeur général de l'Opéra national du Rhin  
Direction des Ressources humaines  
19, Place Broglie – 67008 Strasbourg Cedex*